



Conditions Générales de Réservation

844 route du Crestet

07270 Boucieu le Roi

Tél : 04.75.08.71.83 / 06.76.80.18.02

WWW.camping-valleedudoux.fr

Classement 2 ★ ★

40 emplacements tourisme (C07-041662-001)

RESERVATION

- Nous prenons en compte votre réservation après **réception du bulletin de réservation et de vos arrhes de 30%** du séjour. (Dans le cas contraire le séjour sera annulé).
- L'acompte peut-être versé soit par **CB** (lien envoyé), **chèque vacances** ou par **virement**.
- Les arrhes versés seront encaissées et déduites du montant total du séjour.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.
- Aucune réservation ne peut être définitive par téléphone.
- La réservation est définitive dès lors que nous vous adressons une **lettre de confirmation** mentionnant le type de location, la période de réservation et le montant des arrhes reçues.

LOCATION EMPLACEMENT

- Les tarifs sont appliqués de **15h à 11h** et calculés selon le nombre de nuits passées. L'arrivée est possible de **14h30' à 19 h**.
- Le solde de votre séjour se fait le jour de votre arrivée.
- Sans information écrite de votre part concernant une arrivée différée, l'emplacement deviendra disponible dès le lendemain de la date mentionnée sur la lettre de confirmation de réservation.

LOCATION HEBERGEMENT

- L'arrivée se fait à partir de **14h30** le jour de la date prévue de votre séjour et le départ avant **11h**, pour toutes les locations. L'arrivée est possible jusqu'à **19h**.
- Le solde de votre séjour se fait le jour de votre arrivée.
- Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- Une caution de **300€ obligatoire** (dont 60€ pour le nettoyage si la location n'est pas laissée propre) **vous sera demandée qui vous sera restituée le jour de votre départ après vérification de la location et de ses équipements**.
- Assurance responsabilité civile obligatoire.

ANNULATION

- La totalité du montant du séjour (pour les locations) est exigée en cas d'annulation au cours du dernier mois précédant la date d'arrivée du séjour.

REGLEMENT INTERIEUR

- Toute personne est tenue de se conformer au règlement intérieur du Camping de la Vallée du Doux qui est affiché à l'accueil du camping.
- Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont interdits.
- **Barbecue ; seul les barbecues électriques ou à gaz sont autorisés** (location de plancha possible sur place)
- Toute personne ne désirant pas l'électricité sur son emplacement est priée de ne pas utiliser l'électricité du camping à des fins personnelles (pour leur téléphone, batterie de vélo, etc...) sous peine de séjour écourté par la direction.
- Tout visiteur est interdit (sauf cas exceptionnel, merci de nous consulter)

A bientôt

Lu et approuvé, le.....

Signature